

# **ASEPTICARE TB+II**

### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit ASEPTICARE TB+II

Autres moyens

d'identification

Sans objet

Utilisation recommandée Détergent désinfectant

Restrictions d'utilisation Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

Produit vendu prêt à être utilisé

Société Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission 10/15/2019

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

### **Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 3 Toxicité aiguë (Inhalation) Catégorie 4 Toxicité aiguë (Dermale) : Catégorie 4 Irritation occulaire : Catégorie 2B

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger





Mot indicateur : Attention

: Liquide et vapeurs inflammables. Déclarations sur les risques

Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.

Provoque une irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

> Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver à fond la peau après avoir manipulé. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur

et la maintenir au repos dans une position où elle peut

## **ASEPTICARE TB+II**

confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'incendie: Éteindre avec du sable, de la poudre sèche ou de la mousse à l'épreuve de l'alcool.

Entreposage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination:

Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers : Inconnu.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

Nom ChimiqueNo. CASConcentration (%)propane-2-ol alcool isopropylique67-63-010 - 302-butoxyéthanol111-76-25 - 10Composé d'ammonium quaternaire.68391-01-50.154alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride8001-54-50.154

### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer abondamment à l'eau.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.

En cas d'ingestion

: Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation

: Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à

une assistance médicale.

Protection pour les

secouristes

: Aucune précaution particulière n'est requise pour les secouristes.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction : Jet d'eau à grand débit

938357 2 / 10

### ASEPTICARE TB+II

inadéquats

Dangers spécifiques pendant : Risque d'incendie

la lutte contre l'incendie

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. La distance de retour de flamme peut être considérable. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des

concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les

zones en contrebas.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles. équipement de protection et procédures d'urgence

: Enlever toute source d'allumage. Voir les mesures de protection aux

chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou

souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque

d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

### **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger Tenir à l'écart du feu, des étincelles et des surfaces chaudes. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques). Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ouvrir les barils avec précaution, le contenu pouvant

être sous pression.

Conditions de stockage sures : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Garder dans

un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'écart des agents oxydants. Tenir hors de portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 0°C à 40°C

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

## ASEPTICARE TB+II

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
Isopropyl Alcohol	67-63-0	TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	400 ppm	ACGIH
		TWA	400 ppm 980 mg/m3	NIOSH REL
		STEL	500 ppm 1,225 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	400 ppm 980 mg/m3	OSHA Z1
2-butoxyethanol	111-76-2	TWA	20 ppm	ACGIH
		TWA	5 ppm 24 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	50 ppm 240 mg/m3	OSHA Z1

Mesures d'ordre technique : Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air

au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

## Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection des mains : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

: Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier. Protection de la peau

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité.

# **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect : liquide

Couleur : clair, incolore

Odeur : d'alcool

pΗ : 7.0, (100 %) Point d'éclair : 30 °C vase clos

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et

intervalle d'ébullition

: > 35 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité,

supérieure

inférieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

: Donnée non disponible

Pression de vapeur

: Donnée non disponible

## ASEPTICARE TB+II

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 0.96

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible Solubilité dans d'autres : Donnée non disponible

solvants

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible
Viscosité, cinématique : Donnée non disponible
Propriétés explosives : Donnée non disponible
Propriétés comburantes : Donnée non disponible
poids moléculaire : Donnée non disponible

COV (composés organiques

volatils)

: Donnée non disponible

# SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Produits incompatibles : Inconnu.

Produits de décomposition

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone

# **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

### Effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque une irritation des yeux.

Peau : Nocif par contact cutané.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Nocif par inhalation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

938357 5 / 10

### ASEPTICARE TB+II

### **Évaluation de l'exposition humaine**

Contact avec les yeux : Rougeur, Irritation

Contact avec la peau : Pas d'information disponible.

: Aucun symptôme connu ou prévu. Ingestion

Inhalation : Pas d'information disponible.

**Toxicité** 

**Produit** 

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible Toxicité cutanée aiguë : Donnée non disponible Corrosion et/ou irritation de la : Donnée non disponible

peau

Lésion/irritation grave des

yeux

: Irritation légère des yeux

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité

**IARC** No component of this product present at levels greater than or equal

to 0.1% is identified as probable, possible or confirmed human

carcinogen by IARC.

**OSHA** Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou

égaux à 0,1 % ne figure sur la liste des carcinogènes règlementés de

l'OSHA.

NTP Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus

> grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène reconnu ou présumé par NTP (Programme national de toxicologie -

Etats-Unis).

Effets sur la reproduction : Donnée non disponible Mutagénécité de la cellule : Donnée non disponible

germinale

Tératogénicité : Donnée non disponible STOT - exposition unique : Donnée non disponible STOT - exposition répétée : Donnée non disponible Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

Composants

Toxicité aiguë par inhalation : propane-2-ol alcool isopropylique

> 4 h CL50 Rat: > 30 mg/l Atmosphère d'essai: vapeur

## ASEPTICARE TB+II

Composé d'ammonium quaternaire.

CL50 Rat: > 0.054 mg/l

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride

4 h CL50 Rat: > 0.054 mg/l

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

**Composants** 

Toxicité cutanée aiguë : propane-2-ol alcool isopropylique

DL50 Lapin: 12,870 mg/kg

Composé d'ammonium quaternaire.

DL50 Lapin: 2,300 mg/kg

alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride

DL50 Rat: 1,501 mg/kg

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

**Produit** 

Toxicité pour les poissons

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les algues

Composants

Toxicité pour les poissons

: Donnée non disponible

: Donnée non disponible

: Donnée non disponible

: propane-2-ol alcool isopropylique

96 h CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 9,640 mg/l

2-butoxyéthanol 96 h CL50: 1,474 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: propane-2-ol alcool isopropylique

CL50 Daphnia magna (Puce d'eau): > 10,000 mg/l

2-butoxyéthanol 48 h CE50: 690 mg/l

Composé d'ammonium quaternaire.

48 h CE50: 0.47 mg/l

Composants

Toxicité pour les algues : 2-butoxyéthanol

72 h CE50: 911 mg/l

Composé d'ammonium quaternaire.

NOEC: 0.009 mg/l

# Persistance et dégradabilité

### ASEPTICARE TB+II

Sans objet - Biocide

#### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou

le sol. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des

déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

RCRA - Resource Conservation and Recovery

Authorization Act Déchet

dangereux

: D001 (Produits inflammables)

### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

#### **Transport terrestre (DOT)**

No. UN : 1987

Description des : ALCOOLS, N.S.A.

marchandises

(Isopropanol)

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Dangereux pour : non

l'environnement

Transport maritime (IMDG/IMO)

No. UN : 1987

Description des : ALCOOLS, N.S.A.

marchandises

(Isopropanol)

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Polluant marin : non

938357 8 / 10

## ASEPTICARE TB+II

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**EPA Numéro** : 1130-15-1677

d'enregistrement

1130-15-AA-1677

### **EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know**

#### **CERCLA Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

### Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Risque d'incendie

Risque aigu pour la santé

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux

exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés

tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

2-butoxyéthanol 111-76-2 5 %

#### Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

### California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
propane-2-ol alcool isopropylique	67-63-0	Agent nettoyant	20
2-butoxyéthanol	111-76-2	Agent nettoyant	20
Composé d'ammonium quaternaire.	68391-01-5	Biocide	Not Applicable
alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride	8001-54-5	Biocide	Not Applicable
l'eau	7732-18-5	Diluant	Not Applicable

<sup>\*</sup>Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

# La Suisse. Substances nouvelles notifiées et communiquées :

non établi(e)

#### Inventaire des États-Unis TSCA :

Dans l'inventaire TSCA

### Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

#### Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

### Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

938357 9 / 10

## ASEPTICARE TB+II

non établi(e)

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire : non établi(e)

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

En conformité avec les inventaires

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

En conformité avec les inventaires

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

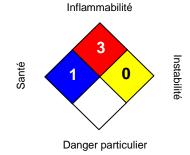
En conformité avec les inventaires

Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

non établi(e)

### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

#### NFPA:



# HMIS III:

SANTE	1
INFLAMMABILITE	3
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger,

2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = Extrême, \* = Chronique

Date d'émission : 10/15/2019

Version : 1.4

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

938357 10 / 10